

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 53 (1908)
Heft: 3

Artikel: Les manœuvres dans les Alpes vaudoises en 1907
Autor: Schulthess
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-338755>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LIII^e Année

N^o 3

Mars 1908

LES MANŒUVRES

DANS LES

ALPES VAUDOISES

en 1907

(Pl. IV.)

1. Le cours des manœuvres.

Les manœuvres ont eu lieu du 17 au 21 septembre dans les préalpes vaudoises.

Le *parti rouge* (12^e régiment d'infanterie avec le 1^{er} convoi de montagne en lieu et place de ses trains), rassemblé à Gessenay, avait pour mission de s'emparer des fortifications de St-Maurice par un coup de main. A défaut de réussite, il devait s'établir en face du front nord de la défense extérieure des forts.

Le *parti blanc* (12^e bataillon de fusiliers, école de recrues de St-Maurice, 3^e compagnie de mitrailleurs, une batterie mobile et une batterie de position de 8,4 cm., la première, à la disposition de la direction des manœuvres, 3^e convoi de montagne, 3^e compagnie de sapeurs de forteresse, 3^e compagnie d'observateurs), cantonné dans la région de Bex-St-Maurice, devait observer les troupes ennemies signalées dans le Pays d'Enhaut et la contrée de Gessenay, prendre contact avec elles, et s'opposer aux entreprises qu'elles pourraient tenter contre les forts.

Le 18 septembre, les deux partis marchèrent l'un contre l'autre : Le parti rouge, par le col du Pillon jusqu'aux Ormonts ; le parti blanc, par Gryon jusqu'à l'alpe de Taveyannaz. Leurs troupes avancées se heurtèrent dans l'après-midi au col de la Croix, qui demeura au pouvoir des blancs.

Le 19 septembre, à la pointe du jour, les rouges avançant en

trois colonnes s'emparèrent avant midi des hauteurs du col de la Croix, après une légère résistance de l'adversaire. Celui-ci alla occuper près de Tavayennaz une solide position défensive, entre les Rochers du Vent et le ravin de la Gryonne. L'attaque de cette position par les rouges, dans l'après-midi, échoua. Toutefois, les blancs ne voulurent pas courir les risques de la voir se renouveler pendant la nuit; le front de leur position n'était protégé par aucun obstacle, et des entreprises sur leur ligne de communication avec les fortifications se faisaient désagréablement sentir. A la nuit, ils évacuèrent leur position. Quelques hommes seulement furent laissés en arrière pour entretenir les feux de bivouac. L'ennemi ne s'aperçut de la retraite que vers minuit.

20 septembre. Les rouges avaient fixé leur attaque à 3 heures du matin. A cette heure-là, ils entamèrent la poursuite en deux colonnes, mais ne trouvèrent plus devant Gryon et sur l'Avançon d'Anzeindaz que de faibles arrière-gardes blanches. Le gros s'était replié par les Plans pendant la nuit et le matin, et s'était porté sous la protection de la défense extérieure nord des fortifications. Les rouges avancèrent jusqu'aux Plans et à Frenières, s'assurèrent des ponts sur l'Avançon qu'ils fortifièrent, et organisèrent un service d'exploration en vue de leur opération sur la défense extérieure des forts.

21 septembre. La tâche du parti blanc pour les 20-21 septembre était d'empêcher l'infanterie ennemie de s'établir aux approches de la défense extérieure. L'école de recrues d'infanterie et la 3^e compagnie de sapeurs de forteresse occupèrent le petit vallon de l'Ausannaz. Le 12^e bataillon et la 3^e compagnie de mitrailleurs furent tenus prêts à agir près de Chatillon-Collatel.

A 2 heures du matin, les rouges commencèrent leur marche d'attaque; à droite, un bataillon partant de Frenières, direction Collatel-Chatillon; à gauche, deux bataillons, par une bonne route forestière des Plans, sur le secteur Ausannaz-Javernaz. Les blancs ayant négligé de barrer et d'occuper cette route, la colonne principale rouge avança rapidement, occupa, à l'aide d'une compagnie, l'ennemi du vallon d'Ausannaz, et lança sept compagnies sur les chalets de Javernaz. Entre temps, le 12^e bataillon dirigea une contre-attaque réussie contre le bataillon de droite qui, péniblement, grimpait sur Collatel. Néanmoins, la situation du 12^e bataillon ne tarda pas à devenir

critique, la colonne principale rouge étant sur le point de gagner l'importante colline de Chatillon, entre lui et la défense extérieure.

A 6 heures du matin, le signal de l'interruption du combat et de la fin des manœuvres fut donné. La critique, pour les officiers du parti blanc, eut lieu aussitôt après, sur l'emplacement de la rencontre. Les troupes rouges furent dirigées immédiatement sur Bex, où la critique eut lieu, pour leurs officiers, à midi.

De là, le 12^e régiment fut transporté, par voie ferrée, à Fribourg. Avant l'embarquement, il défila devant M. le conseiller fédéral Forrer, chef du Département militaire fédéral, qui avait suivi les exercices des 20 et 21 septembre.

2. Observations.

D'une manière générale, les exercices peuvent être considérés comme satisfaisants et réussis.

Naturellement, le détachement de Saint-Maurice a bénéficié, à certains égards, de quelque supériorité sur le 12^e régiment. C'est la conséquence de son instruction poursuivie exclusivement dans la montagne et de celle de ses officiers de tous grades exercés à la guerre de montagne dans des cours tactiques spéciaux. Les hommes du 12^e régiment, au contraire, appartiennent bien à la montagne, mais ni eux ni leurs chefs ne sont dressés au service alpin pas plus théorique que pratique. Les troupes de St-Maurice se sont montrées plus mobiles, plus habiles à se plier aux circonstances locales tant pour l'entretien, le logement et une alimentation rationnelle que dans l'utilisation du convoi de montagne.

En revanche, on a pu remarquer, chez ces troupes, le manque d'habitude des grandes manœuvres à double action. Une école de recrues d'une seule compagnie, comme c'est le cas chaque année à St-Maurice, ne fournit pas les moyens d'appliquer le service de campagne à double action et prive ainsi les chefs en sous-ordre de l'instruction tactique de ce service. Il faut se rappeler que depuis treize années qu'existe l'organisation actuelle de St-Maurice, les chefs n'ont eu qu'une seule fois, en 1902, l'occasion de manœuvrer contre d'autres troupes. Il est désirable de rendre plus fréquentes ces occasions, et de per-

mettre à la garnison de manœuvrer pendant un cours sur deux avec d'autres troupes. Il serait utile aussi d'encadrer une fois le 12^e bataillon dans un régiment d'infanterie et de l'appeler à des manœuvres sur le plateau. Sous le régime des cours annuels, il deviendra plus aisé de donner suite à des vœux de ce genre.

Dans le 12^e régiment d'infanterie, on a remarqué le manque de dressage et l'inexpérience tant des chefs que de la troupe pour le service en montagne. De là beaucoup de forces et de temps inutilement employés, conséquence de l'ignorance des exigences de la montagne pour l'exécution des marches, les déploiements, le combat ; insuffisante initiative dans l'avant-ligne, observable surtout dans l'oubli du maintien à tout prix du contact avec l'adversaire de jour et de nuit ; puis, fausse appréciation des forces physiques des hommes, notamment omission, alors que le départ a été matinal, d'un repas en halte gardée dans le courant de la journée, permettant une alimentation rationnelle. Or, des haltes de ce genre peuvent être ordonnées en profitant d'une circonstance favorable, après un succès, par exemple, après l'occupation d'un point d'appui. Il faut alors saisir le moment pour permettre aux hommes de se refaire.

La conduite du régiment a été méritoire ; le but à atteindre n'a pas été perdu de vue pendant aucune des journées ; le commandement a été à la fois ferme et prudent. La conduite tactique de la troupe s'est améliorée à différents égards au cours des exercices. Le service d'exploration à distance par des patrouilles d'officiers indépendantes s'est inspiré de dispositions bien appropriées et a témoigné d'une favorable exécution. Le service d'exploration rapprochée a été bon. En raison de ses qualités physiques et de son dévouement, la troupe a bien supporté les fatigues de ces manœuvres. Celles-ci ont bénéficié, au surplus, de conditions climatériques exceptionnelles. Si le temps avait été mauvais, les difficultés eussent été doublées.

La situation de manœuvre a exclu le terrain de haute montagne proprement dit. Dans la région des préAlpes, la viabilité est encore relativement bonne ; les unités ont pu effectuer leurs déploiements en temps utile ; elles ont trouvé sous la main les principaux moyens d'entretien, par exemple, le bois et l'eau ; les convois de montagne à l'essai ont pu être utilisés. Ces conditions simples devaient faciliter la conduite des unités et le service et l'entretien en montagne tant des troupes accoutumées au

terrain, comme celles de St-Maurice, que du 12^e régiment qui comprend une quantité d'hommes non familiarisés avec ce genre d'existence. Néanmoins des frottements, des heurts se sont produits, donnant matière à enseignement, si bien qu'il me paraît avantageux, au point de vue disciplinaire aussi, d'éviter encore pour le moment les difficultés de la haute montagne quand il s'agira d'organiser à l'avenir des manœuvres analogues.

L'absence d'artillerie de montagne a constitué une lacune. Seule, cette artillerie-là peut accompagner les troupes à pied et concourir avec elles au combat. Aussitôt que l'artillerie de montagne sera familiarisée avec sa nouvelle bouche à feu, il faudra, dans la règle, l'appeler aux manœuvres.

Une fois de plus, les exercices des préalpes vaudoises ont apporté la constatation si souvent faite de l'excellente école d'indépendance et d'initiative que sont les manœuvres de montagne pour les chefs supérieurs et subalternes. Elles sont un moyen parfait de développer l'énergie, les aptitudes et le sang-froid de la troupe. Maintenant que la nouvelle loi fournit l'occasion d'exercices annuels, il est très désirable que chaque année une partie de nos unités soient commandées pour des manœuvres de montagne, et cela à des intervalles pas trop longs.

Une organisation qui ne supporte pas l'improvisation, spécialement pour le service en montagne, mais exige, au contraire, de l'exercice et des connaissances techniques, est celle des convois de transports et de bêtes de somme.

Le 12^e régiment a souffert de ce que le 2^e convoi de montagne, formation de landwehr, a été licencié au milieu du cours de répétition, juste la veille des manœuvres, et remplacé ce jour-là par le 1^{er} convoi qui prenait pour la première fois du service. Le 2^e convoi de montagne avait eu son cours préparatoire de plusieurs jours à Thoune, avant les exercices de régiment ; le 1^{er} convoi a débuté, au contraire, par ces exercices. On conçoit que des doutes sur la valeur des services que rendrait ce convoi non exercé, ait engagé le 12^e régiment à ne pas compter trop sur lui pour le ravitaillement régulier pendant les jours de manœuvre et qu'il ait préféré charger les hommes de plusieurs jours de vivres. Mais cette circonstance a fait perdre une notable partie de l'intérêt que présente pour la troupe et pour le convoi, l'étude du ravitaillement à la montagne.

Je considère donc que, dans de futures manœuvres, il sera

mieux indiqué de considérer le personnel du train des bataillons d'infanterie comme le noyau du personnel des convois, en le complétant par un personnel auxiliaire d'hommes de troupe, et en mettant à sa tête un officier qualifié du bataillon. Cette subdivision recevrait une instruction technique au début du cours. Si, le cas échéant, des convois de montagne sont utilisables pour des manœuvres de montagne, il vaudra mieux les employer à titre de *deuxième* échelon pour le ravitaillement des vivres et des munitions, comme le conseillent les « Prescriptions provisoires pour l'emploi de l'équipement de montagne de 1907 ».

L'introduction du personnel du train et d'hommes des bataillons dans le convoi de montagne de landwehr n'a pas fait ses preuves.

Il convient de tirer encore une conclusion générale, pour autant qu'on peut la tirer de ces manœuvres de quatre jours seulement, poursuivies dans des conditions de température aussi favorables.

A mon avis, il est très risqué, et c'est une prétention qui n'a droit à aucune confiance, de vouloir employer au service de montagne en cas de guerre des troupes qui n'y ont pas été exercées en temps de paix. Une température défavorable et les difficultés de l'entretien s'ajoutant à tous les embarras que se créent à eux-mêmes des chefs et une troupe inexpérimentés, peuvent provoquer en peu de jours la démoralisation et une complète incapacité d'agir.

Pour remédier à un pareil risque, il ne suffit pas d'un unique appel d'un corps de troupes pour une période de manœuvres alpines, comme a fait le 12^e régiment. Sans doute, les chefs et la troupe en ont retiré, passagèrement, de nombreux enseignements pratiques, mais il n'en résulte pas un profit durable pour la défense nationale. En peu d'années, ces leçons vont se perdant, car de nouvelles classes d'âge forment le gros du corps de troupe.

L'instruction du service en montagne dont la défense nationale bénéficiera selon les exigences de ce service, ne pourra être donnée que dans une préparation plus longue et plus souvent renouvelée des chefs et de la troupe dans la montagne même. Alors aussi, les moyens matériels que la défense nationale tient à disposition pour la guerre de montagne, équipement, convoi, trouveront leur utile et profitable emploi.

Les bataillons d'élite de St-Maurice et du Gothard nous montrent la voie à suivre pour l'organisation et l'instruction d'une infanterie de montagne répondant à nos besoins, savoir :

1. Nos arrondissements de bataillon des régions montagneuses doivent d'abord être mis de réquisition pour procurer à l'instruction du service de montagne un personnel apte à ce service.

2. En attribuant un certain nombre d'autres bataillons d'élite aux fortifications, que ce soit pour l'instruction seulement, ou administrativement aussi, — réserve faite de leur emploi en cas de guerre, — on obtiendra en peu d'années un accroissement notable de bataillons formés au service de montagne. Les casernes de paix et de guerre toujours plus nombreuses des fortifications, avec leurs installations accessoires, appellent une plus fréquente utilisation. Où les fortifications font défaut (les Grisons) on installera une place d'armes. (Le Luziensteig offre trop peu de liberté de mouvements).

3. Pour l'instruction, l'expérience de l'infanterie des fortifications conseille les solutions suivantes :

a) L'école de recrues à la montagne ; si des difficultés d'entretien et d'utilisation de places de tir ne permettent pas l'appel immédiat à la montagne, on peut, provisoirement, pendant les premières semaines de l'école de recrues prolongée, convoquer sur une place d'armes ordinaire.

b) Pour les officiers, des cours tactiques de courte durée, savoir des cours pour officiers subalternes et des cours pour capitaines et officiers supérieurs.

c) Les cours de répétition de bataillon alternant une année dans la montagne et l'année suivante dans le cadre des troupes de campagne, sur le plateau et dans la montagne.

d) Les bataillons règlent d'une façon indépendante l'organisation et l'instruction de leurs convois de bêtes de somme ; le personnel du train constitue le noyau de cette organisation.

SCHULTHESS, colonel.

Nous croyons utile de faire suivre l'intéressant exposé de M. le colonel Schulthess des « Instructions » données par le lieutenant-colonel Revilliod, commandant le détachement de St-Maurice, pour l'alimentation et pour l'organisation du convoi de son dé-

tachement, ainsi que ses observations relatives à l'exécution de ses instructions.

Instruction sur le service des subsistances pendant les manœuvres.

1^o Chaque homme aura sur lui une ration de réserve n^o 1 composée de :

- 1 ration conserve viande;
- 1 » chocolat Delta;
- 1 soupe Maggi;
- 1 biscuit.

2^o On chargera dans chaque unité (compagnie), sur une bête de somme, une seconde ration de réserve, n^o 2, composée de :

- 1 paire saucisses;
- 1 ration chocolat;
- 1 » Maggi;
- 1 » biscuit.

Par compagnie d'infanterie on chargera en outre :

16 rations de réserve n^o 2

pour fournir les premiers jours une ration supplémentaire aux patrouilles.

3^o Le pain, viande, fromage, le foin, l'avoine seront transportés par chemin de fer, chars, éventuellement porteurs civils à la station-étape terminus où stationnera le convoi de subsistance.

Le convoi de subsistance sera toujours prêt à partir à 1 h. s. Il sera chargé pour les deux premiers jours de manœuvres de :

1 ration chocolat	70 gr.	} par homme.
conserve de soupe	70 gr.	
fromage	125 gr.	
viande	375 gr.	
pain	750 gr.	
café } sucre }	15 gr.	

4^o En principe, on ne mangera pas toute la viande le soir : 300 gr. par homme suffisent. On gardera environ 2 rations de viande cuite par groupe de 8 hommes pour un petit repas le lendemain.

Par jour de manœuvre on aura donc :

- le chocolat le matin,
- vers 10 ¹/₄ h., ration viande froide,
- vers 2 h., 125 gr. de fromage,
- vers 7 h., une ration de soupe, ³/₄ ration viande chaude grillée.

On pourra, suivant le temps dont on disposera, faire cuire la soupe entre 1 et 2 h. et la manger avec le fromage. Dans ce cas, on ferait, le soir, bouillir la viande.

5^o Chaque bête de somme ou de selle devra être chargée de deux rations d'avoine au minimum, à moins que celles-ci ne puissent être chargées sur des bêtes spéciales.



1. Mitrailleurs de forteresse.



2. Tirailleurs du 12^e bataillon.

La position de « Au Crêtet », près Taveyannaz.

Observations.

Le coût de cette subsistance revient à 1 fr. 19 par homme et par jour. On pourrait ramener le prix à 1 fr. 15 en ne donnant que 325 gr. de viande, ce qui peut suffire.

La saucisse a été très appréciée, mais le biscuit ne vaut rien; il se brise dans les paquetages et n'est pas du tout goûté de la troupe.

Pendant les quatre jours de manœuvres, il a été possible de donner deux jours du foin aux chevaux, grâce à l'organisation d'un transport civil par petits chars. Le transport du foin sur bêtes de somme est presque impossible.

Instruction pour la subdivision des bêtes de somme en échelons.

1^{er} Echelon. Train de combat.

Cet échelon comprend tout ce qui est nécessaire aux unités pour le combat lui-même. Il suit immédiatement son unité et en reçoit les ordres.

Il se compose, pour le détachement de St-Maurice, de :

Mitrailleurs	18 bêtes de somme;
Sapeurs	8 » »
Observateurs	2 » par section;
Bat. d'infanterie n ^o 12	3 » portant outils;
» » »	1 » mat. sanitaire;
Détachement sanitaire	4 » » »

2^e Echelon. Train de bagages.

Cet échelon comprend tout ce qui est nécessaire à la troupe pour le bivouac, ses bagages et la subsistance de réserve pour un jour. Il reçoit les ordres du commandant du détachement et se forme au départ du bivouac. Il se disloque à l'arrivée et regagne sans autre ses unités. Il est commandé par l'officier du train.

Il se compose :

Mitrailleurs, 9 bêtes de somme	{ 2 : matériel de montagne; 2 : matériel campement; 4 1 : bagage mat. de bureau; 2 : vivres; 2 : fourrage.
Sapeurs : 7 bêtes de somme	
Observateurs	
Bataillon 12 : 10 bêtes de somme	
	{ 2 : matériel campement; 2 : mat. de montagne et bagage; 2 : vivres, fourrage.
	{ 1 bête de somme pour vivres, fourrage, bagage.
	{ 15 chev. bagage, 1 E. M., 4 comp. 4 » vivres : 1 par compagnie; 1 » réserve.

Ecole de recrues : 2 bêtes	{ 1 bagage ;
	{ 1 vivres.
Etat-major du cours	1 bête bagage.
Chevaux de selle : 2	{ 1 (lieutenant) ;
	{ 1 (sous-officier du train).

En plus, selon les cas, les chevaux de selle de tout le détachement et, en tous cas, la seconde monture des officiers soit : de 6 à 26 chevaux ou mulets.

3e Echelon. Convoi de subsistance.

Cet échelon est composé d'une colonne de bêtes de somme prise dans le convoi de montagne n° 3, destinée à toucher les vivres de tout le détachement à la station terminus (étape terminus) et de les amener à la place de distribution où les unités les toucheront.

Il se compose de :

5	chevaux chargés de fourrage ;
16	» » viande, pain, etc. ;
2	» réserve ;
3	» selle.

Il rentre le soir à la station terminus et reçoit les ordres du quartier-maitre du détachement.

Cette organisation a bien fonctionné, non sans peine, toutefois ; nos commandants d'unités ont de la difficulté à penser à leurs trains. La formation des colonnes était longue ; bref, ce service doit être exercé, et les officiers doivent être habitués, déjà dans les cours tactiques, à donner des ordres à leurs conducteurs de bêtes de somme.

Le lieutenant-colonel Revilliod formule encore les observations suivantes :

Chaque compagnie ayant sur son cheval à bagages une boîte à lait de 30 litres, l'approvisionnement d'eau s'est fait facilement. Il faudrait, toutefois, que chaque homme fût muni d'une gourde d'eau d'au moins trois quarts de litre, le transport de l'eau dans les gamelles étant très difficile.

Les outils pour couper le bois sont insuffisants.

Le terrain était trop facile pour permettre de juger de la valeur de l'équipement de montagne.

Tactique. Disposant de trois officiers par compagnie seulement, il a été impossible d'être renseigné sur l'ennemi dès le second jour. Dans les opérations offensives, il faudrait non seulement des cadres complets, mais au moins quatre officiers patrouilleurs surnuméraires.

Le service des observateurs a été nul. Mes colonnes n'ont jamais été reliées ; les communications dans les positions ont

toutes été établies par piéton, d'où une lenteur désespérante. Si je n'avais pas connu le terrain à fond je n'aurais rien pu faire, devant, à cause des difficultés des communications, prévoir les opérations longtemps d'avance. Toute unité obligée de changer de position, soit de marcher en montagne, doit être pourvue de signaleurs munis d'appareils permettant de communiquer à 3 km. au moins ; en outre, un certain nombre d'appareils plus puissants doivent être attachés aux états-majors.

Les téléphones dans des opérations un peu actives sont d'une inutilité complète, à l'exception de ceux des avant-postes. Pour les avant-postes, il est tout à fait inutile d'avoir des câbles lourds parce que isolés ; des fils nus, permettant de correspondre jusqu'à 5 à 600 mètres, suffisent. Ce service pourrait être assuré par l'infanterie qui pourrait y affecter 4 à 6 hommes par compagnie et le chargement d'une demi-bête de somme. On ne peut, en effet, poser les câbles que pendant le stationnement. Des opérations, dans un terrain aussi praticable que celui de la Croix, sont trop rapides pour qu'on puisse poser et relever des câbles. Ceux-ci sont à la merci des patrouilles ennemies qu'il est impossible d'empêcher de circuler.

